



TERRITOIRE DE BELFORT  
COMMUNE D'AUXELLES-BAS

Auxelles- Bas le 15/03/2014

Tél. : 03 84 29 32 93

Fax : 03 84 29 59 49

Email : [commune.auxelles.bas@wanadoo.fr](mailto:commune.auxelles.bas@wanadoo.fr)

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 2014

### Séance du 7/03/2014

#### Délibération n° 1-2014 compte administratif 2013 de la commune d'Auxelles Bas et du Lotissement rue du Rhône

Le compte administratif est approuvé et arrêté comme suit :

#### COMMUNE

Dépenses de fonctionnement : 355 522.06 €

Recettes de fonctionnement : 459 812.94 €

Dépenses d'investissement : 160 657.50 €

Recettes d'investissement : 204 916.07 €

Excédent de clôture : 148 549.45 €

#### LOTISSEMENT

Dépenses de fonctionnement : 57 112.00 €

Recettes de fonctionnement : 100 579.26 €

Dépenses d'investissement : 0

Recettes d'investissement : 36 539.72 €

Excédent de clôture : 80 006.98 €

#### Délibération n° 2-2014 Comptes de gestion 2013 commune d'Auxelles Bas et lotissement rue du Rhône

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que de l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer;

après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013;

après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures;

considérant :

1 - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2 - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3 - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

- déclare que les comptes de gestion de la commune d'Auxelles Bas et du lotissement rue du Rhône dressés, pour l'exercice 2013 par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Délibération n° 3-2014 Avenant à la convention d'adhésion au SIAGEP prestation E.parapheur

Dans le cadre de la dématérialisation de la comptabilité publique, il est décidé d'adhérer à la prestation « e.parapheur » proposée par le SIAGEP.

Le coût annuel de cette prestation complémentaire sera de 80 € pour la commune.

Délibération n° 4-2014 appel à la solidarité de l'association des Maires du Var

- Face aux intempéries du mois de janvier 2014 qui ont touché un grand nombre de communes du Var,

- vu la demande de l'association des maires du Var,

le Conseil municipal à la majorité des membres présents (10 voix pour, 1 abstention), décide d'accorder une aide de 200 € qui sera prévue au budget primitif 2014.

Délibération n° 5-2014 affectation du résultat du compte administratif 2013 au budget du lotissement rue du Rhône

Le résultat de clôture est affecté comme suit au budget primitif 2014 du lotissement :

affectation en report au 002 en fonctionnement : 43467.26€

affectation en report au 001 en investissement : 36539.72€

Délibération n° 6-2014 affectation du résultat du compte administratif 2013 au budget de la commune

Le résultat de clôture est affecté comme suit au budget primitif 2014 de la commune :

Affectation en réserves (1068) en investissement : 104290.88 €

affectation en report au 001 en investissement : 44258.57€.